



FACTURE ECHEANCIER

BLACHE MATHILDE
8 BOULEVARD LIONEL TERRAY
13013 MARSEILLE

à Saint-Etienne, le 29/05/2019

Matériel : SmartPhone neuf - APPLE IPHONE XR

Fournisseur : PRESTIGE MOBILE

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro : C14797 | PROP2019058843

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/06/2019 pour une durée de 24 mois

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

CIC - IBAN : FR7610096180630001199150124

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 29/05/2019 au 31/05/2019 de 4.38€HT (soit 5.26€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
25/06/2019	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/06/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/07/2019	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/07/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/08/2019	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/08/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/09/2019	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/09/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/10/2019	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/10/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/11/2019	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/11/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/12/2019	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/12/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/01/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/01/2021	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/02/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/02/2021	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/03/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/03/2021	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/04/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/04/2021	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €
25/05/2020	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €	25/05/2021	31,89 €	6,38 €	15,99 €	54,26 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.
Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.